

# « Il faut améliorer le remboursement des séances chez le psy »

La ministre de la Santé parle déjà des priorités pour la prochaine législature, mais Maggie De Block ne défend pas la gratuité voulue par les partis de gauche

**L**a ministre de la Santé est... en pleine forme ! Si elle pense déjà aux priorités qui attendent le (ou la) futur(e) ministre, Maggie De Block (Open VLD) reste inflexible : pas de gratuité pour tous (soins dentaires ou visites chez le généraliste) et le modèle qu'elle a mis en place pour les médicaments est celui qui garantit le plus efficacement les baisses de prix.

**ENTREVIEW**  
**Maggie De Block**  
Ministre: Affaires sociales, Santé et Asile

## ➤ Quelles sont les grandes priorités pour le ou la prochaine ministre de la Santé ?

On a déjà beaucoup progressé dans le remboursement des soins de santé mentale, mais il reste du travail. On a créé des réseaux pour les enfants et les ados, on a renforcé celui pour les adultes et on s'occupe maintenant des personnes plus âgées, car les soucis de santé ne disparaissent pas à 65 ans. Cette limite d'âge doit sauter. J'ai dû me battre pour avoir un budget car le remboursement des séances chez le psy n'était pas dans l'accord de gouvernement. Je n'en ai eu un que pour 120.000 personnes. Il faudra injecter plus de moyens dans cette politique. Il faudra aussi implémenter la loi importante sur la qualité de la pratique dans les soins de santé qui a, bien sûr, pour but de renforcer les critères de qualité partout, dans les hôpitaux comme dans les cliniques privées d'ophtalmologie, par exemple. À l'avenir, ça concernera aussi les actes de télémédecine, les applications de santé...

## ➤ Cela concernera donc les consultations médicales à distance ?

Oui. Quelqu'un qui a subi une intervention suite à des troubles du rythme cardiaque ne devra plus forcément se rendre à l'hôpital pour le monitoring. Cela pourra se faire à distance, sauf problème (...). L'innovation et les nouvelles technologies restent primordiales. J'attache une grande importance aux essais cliniques. Chaque année, plus de 170.000 patients bénéficient d'un

accès plus rapide aux médicaments innovants grâce à leur participation à ces essais. Nous comptons le plus grand nombre d'essais par habitant en Europe, juste derrière le Danemark. Au niveau mondial, seuls les États-Unis font mieux...

## ➤ Vous parlez d'améliorer encore le remboursement des soins de santé mentale. Le PS, le PTB ou Écolo parlent de gratuité des soins dentaires ou des visites chez le généraliste. Vous y êtes favorable ?

Non ! Pour les soins dentaires, c'est gratuit pour tous les enfants (jusqu'à 14 ans qui se rendent chez le dentiste et 77% des 15-18 ans. Pourtant, c'est gratuit, mais cela ne suffit pas de le dire ! Il va falloir renforcer la sensibilisation, peut-être via l'ONL ou les écoles. Avec certains partis, tout doit être gratuit ! Mais la gratuité, tous les citoyens la

**« Le dentiste est gratuit pour tous les enfants, mais 30 % des 5-14 ans n'y vont quand même pas »**

paieront avec leurs impôts. On a déjà fait beaucoup d'efforts : le tiers payant, le maximum à facturer, les interventions majorées (BIM). En 2018, plus de deux millions de personnes en bénéficiaient. Ces gens paient 1€ chez le généraliste (1,50€ sans dossier médical global). Pour les autres, c'est 4 ou 6€. Ces participations sont déjà souvent symboliques. La sécurité sociale repose sur le principe de la solidarité : entre les gens malades et en bonne santé, entre les gens qui ont peu ou plus de revenus... Le budget de la Santé, c'est 30 milliards par an, ce n'est pas rien !

## ➤ Et à propos du prix des médicaments : l'opposition vous reproche d'avoir fait augmenter le prix de plus de médicaments que vous n'en avez baissé...

Faux ! Le 1<sup>er</sup> avril, on a encore baissé le prix de 4.000 médicaments. Avec le volume cliff, le patent cliff, le prix maximum, etc., on a fait chuter les

prix. Le prix maximum signifie que, deux ans après l'expiration du brevet d'un médicament, l'assurance des soins de santé ne rembourse plus que ceux tombant dans la catégorie des médicaments les moins chers. Vous croyez que l'industrie pharmaceutique a accueilli ça avec plaisir ?

## ➤ Le PS a parlé d'antibiotiques ou de sprays nasaux qui avaient vu leurs prix exploser...

Deux millions de patients utilisent un spray nasal chez nous, cela ne se voit nulle part ailleurs. Les médecins parlent de produits néfastes pour la santé qui « détruisent » le nez. Ma décision était de santé publique. Il faut faire des choix : rembourser des médicaments qui peuvent sauver des vies ou d'autres néfastes pour la santé. Vous pensez qu'il ne faut pas du courage à la ministre de la Santé pour dénoncer l'utilisation abusive des antibiotiques ?

## ➤ Et vos mesures portent leurs fruits pour les antibiotiques ?

Cela va prendre un peu de temps, demander de nouvelles mesures et méthodes de sensibilisation mais ça commence à baisser. Avant, on avait une croissance de plus de 2% par an. Là, ça diminue et on me dit déjà que ce n'est pas assez... Oui, mais ça baisse...

## ➤ Le PTB revient à la charge avec son modèle Kiwi. Ils sont reboostés car le Bureau du Plan a dit que cela permettrait de gagner un demi-milliard ?

Faux ! Ce ne sont pas les chiffres du Bureau du Plan, mais les leurs ! Ils ont extrapolé le calcul demandé au Bureau du Plan (sur des médicaments dont le brevet était arrivé à échéance) en utilisant une technique (sur des médicaments avec brevet) qui n'est pas possible (...). Cela fait vingt ans que l'on parle de ce modèle, Rudy Demotte a essayé à l'époque où il était ministre. Les experts ont dit que ce n'était pas possible de l'implémenter et cela ne portait que sur deux médicaments. Le Kiwi a le double désavantage de provoquer plus facilement des ruptures de stock (les Hollandais qui l'utilisent viennent souvent s'approvisionner chez nous) et d'obliger les patients à changer de médicament. Je préfère notre système. ●

INTERVIEW > DIDIER SWYSEN

Si un jeune sportif décède...

## La famille ne paiera plus rien

L'autopsie, les tests diagnostiques et génétiques réalisés lors de la mort subite d'un jeune sportif seront bientôt remboursés intégralement aux familles.

Le projet de loi avait déjà été adopté à la Chambre en février dernier. Il sera bientôt publié au Moniteur et entrera en vigueur quand des conventions auront été conclues avec des hôpitaux.

Plusieurs jeunes sportifs, souvent des cyclistes ou des footballeurs, sont morts subitement ces derniers mois.

Ces frais étaient auparavant à charge de la famille, une épreuve émotionnellement difficile pour elle (ou pour le conjoint) qui ne

comprenait pas toujours la nécessité de tests pouvant malgré tout fournir des indications très utiles au corps médical. La famille peut d'ailleurs toujours s'opposer à ce qu'une autopsie soit réalisée.

### AUTOPSIE

Sont donc visées par la nouvelle loi les personnes de moins de 35 ans qui décèdent pendant l'exercice d'une activité sportive ou celles qui décèdent subitement alors qu'il s'agit de sportifs de haut niveau.

Lorsqu'un tel drame survient, une autopsie est réalisée, sauf si le conjoint ou la famille s'y oppose.

Une convention sera conclue avec

un certain nombre d'hôpitaux, car une des conditions de cette prise en charge par l'État sera que l'hôpital ait acquis une large expertise en la matière. ●

D.SW.

## Miss Maggie pas candidate au poste de Premier ministre

Alors que tant de ses collègues se prononcent sur leur envie de devenir Premier ministre, Maggie De Block passe son tour.

« Je suis pleine d'admiration pour les candidats à ce poste. Moi, je n'en ai ni l'envie ni l'ambition. Je n'ai pas peur d'un nouveau défi, cela n'a rien à voir avec cela, mais j'ai toujours dit que ma priorité restait la santé, comme c'est le cas depuis mes 18 ans et le début de mes études de médecine... Enfin, la priorité si l'occasion se présente, bien sûr. Il y a beaucoup de conditions : le résultat des élections, les négociations, les envies des uns et des

autres dans mon parti... »

Ne serait-il pourtant pas temps de nommer enfin une femme Premier ministre en Belgique ?

### PLUS DE FEMMES

« Bah, il y a d'autres femmes que moi pour cela (rires). Mais c'est vrai que je voudrais voir plus de femmes dans le prochain gouvernement. Cette fois-ci, on n'était que quatre... Et même trois lorsque François Bellot a remplacé Jacqueline Galant à la Mobilité. Nous avons suffisamment de femmes compétentes dans notre pays. » ●

D.SW.

**OK pour le cannabis médical, pas pour le « récréatif »**

## « Légaliser le cannabis ? Non ! »

Le gouvernement, en particulier sa ministre de la Santé, a été mis en demeure de rembourser le cannabis thérapeutique par une association de consommateurs de cannabis médical et de cannabidiol. Si ce n'est pas encore possible, on sait que la ministre y est favorable. Il a été décidé de créer un Bureau, au sein de l'Agence fédérale des médicaments pour contrôler la production de ces substances.

Ce qui ne signifie pas que la ministre souhaite légaliser l'usage du cannabis récréatif, comme le demandent plusieurs partis. « Cela revient à chaque scrutin, je n'y suis pas du tout favorable car le cannabis peut créer des psychoses », explique Maggie De Block. « On voit beaucoup de

gens qui ont commencé par du cannabis et se retrouvent, à 30 ans, avec une dépendance à la

cocaïne. Cela me fait peur. »

La légalisation du cannabis récréatif ne permettrait-elle pas de couler le commerce des trafiquants et de contrôler la qualité

de la consommation ? « Il existe une tolérance pour une consommation limitée. Comment comprendrait-on qu'on légalise le cannabis mais qu'on interdise à un ado de 16 ans de boire un verre de vin ? »

D.S.W.

**Ils s'entendent sur plusieurs projets**

## Parfois d'accord avec Francken

Depuis que Maggie De Block a succédé à Theo Francken à l'Asile et à la Migration, suite à la sortie de la N-VA du gouvernement, poste qu'elle avait d'ailleurs déjà occupé avant le nationaliste flamand, les échanges sont rudes entre eux. M. Francken a, par exemple, reproché à M<sup>me</sup> De Block d'avoir provoqué une nouvelle crise de l'asile par ses décisions.

« À l'exception de la crise de 2015, prenez les chiffres des dix dernières années et vous verrez que cela tourne souvent autour des 2.000 demandes d'asile par mois », répond la ministre Open VLD. « Il y en a eu 2.100 en avril, sans compter une centaine de personnes qui ont obtenu un visa humanitaire car on a repris la politique de réinstallation (qui permet à des réfugiés reconnus, se trouvant par exemple dans un camp,

de redémarrer leur vie dans un pays sûr, NDLR). »

**« LA CRISE DE FRANCKEN »**

S'il y a eu une crise de l'accueil, reprend-elle, c'est bien parce que son prédécesseur avait introduit une politique illégale de quotas « qui créait des troubles publics dans le quartier du Petit Château, à Bruxelles. M. Francken dit qu'il faisait cela pour dissuader les arrivées de Palestiniens, via des filières de trafiquants... Mais il n'y avait pas de dissuasion puisque ces gens étaient déjà chez nous ! Et comment savoir s'il n'y avait, parmi eux, aucun demandeur d'asile dont la démarche était justifiée ? On a lancé une campagne de dissuasion, encadrée par un bureau professionnel. »

**SYSTÈME LE PLUS GÉNÉREUX**

Pourtant, à regarder les programmes défendus par la N-VA et l'Open VLD, Francken et De Block sont souvent d'accord (conditions plus strictes pour le regroupement familial, centres de sélection hors de l'Europe, etc.)... « Logique, on a exécuté plus ou moins le même accord de gouvernement. Le regroupement familial est le plus grand axe actuel de la migration. Les gens qui accueillent des membres de leur famille doivent avoir les moyens de le faire et il faut relever le montant exigé. Sinon, ils atterrissent au CPAS et les demandes de revenus d'intégration explosent (...) Dans le monde entier, on sait que le système belge de couverture sociale est le plus généreux. Faut-il encore avoir la possibilité d'intégrer tous ces gens. »

D.S.W.